

5

ZAC DU PARC D'ACTIVITÉS DU VÉRON

COMMUNES D'AVOINE, BEAUMONT-EN-
VÉRON ET SAVIGNY-EN-VÉRON

PROGRAMME

Aménageur :

Communauté de Communes du Véron

Mode de réalisation : régie communautaire

Superficie : ≈ 200 ha

Objet : activités

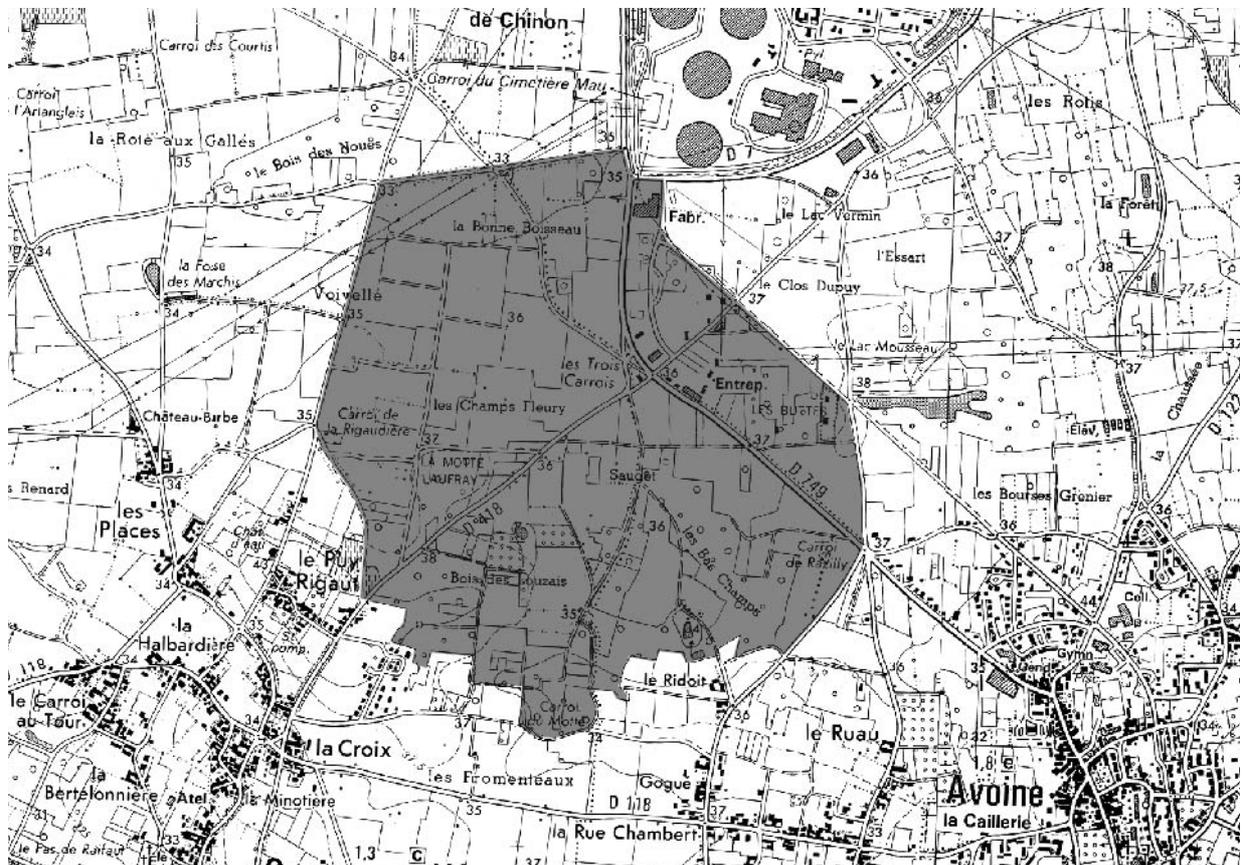
**Programme des équipements publics
(superstructures) :** /

Programme prévisionnel de construction :
700.000 m² de SHON d'activités, incluant les
surfaces d'activités existantes [COS = 0,35]

Echéancier prévisionnel : /

Régime TLE : versement

PLAN DE LOCALISATION



1/25 000ème

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Sept. 2007

REALISATION

	Au 1 ^{er} sept 2007
Superficie totale de la ZAC	≈ 200 ha
Superficie à acquérir par l'aménageur	/
Superficie acquise	/
Superficie commercialisable à terme	/
Superficie commercialisée hors emprises publiques	/
Prix moyen HT du terrain/m ² <i>activités</i>	/

Remarque :

La ZAC jouxte la ZAC des Grands Clos.
La ZAC comprend une zone de 135 ha déjà occupés à hauteur d'un tiers.

Documents d'urbanisme :

Les POS des communes sont en cours de révision.

PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
12.02.04	Délibération du Conseil Communautaire (DCC) fixant les modalités de concertation préalable	La Communauté de Communes du Véron est à l'initiative de la ZAC
14.12.06	DCC tirant le bilan de la concertation et créant la ZAC	Création de la ZAC